REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE: COMMUNE DE HEUQUEVILLE (1)

(2) AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE

Numéro SIRET: 21760361200011

POSTE COMPTABLE: HARFLEUR

M. 57

Compte administratif Voté par nature

BUDGET: BUDGET COMMUNAL (3)

ANNEE 2023

⁽¹⁾ Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

⁽²⁾ A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

⁽³⁾ Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales A - Informations statistiques, fiscales et financières 5 B - Pour mémoire : Modalités de vote du budget 6 C1 - Exécution du budget - Résultats 7 C2 - Exécution du budget - RAR Dépenses 8 C3 - Exécution du budget - RAR Recettes 9 II - Présentation générale A - Vue d'ensemble - Exécution du budget 10 B1 - Equilibre financier - Investissement 11 B2 - Equilibre financier - Fonctionnement 12 C1 - Balance générale - Dépenses 13 C2 - Balance générale - Recettes 14 III - Adoption du CA A - Section d'investissement - Vue d'ensemble 16 A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article 19 A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement 21 A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP 22 A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP 23 A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article 31 B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble 33 B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article 36 B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article 39 IV - Annexes A - Présentation croisée A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble Sans Objet A1.01 - Opérations non ventilables Sans Objet A1.900 - Fonction 0 - Services généraux Sans Objet A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens Sans Objet A1.901 - Fonction 1 - Sécurité Sans Objet A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage Sans Objet A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs Sans Objet A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA) Sans Objet A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA Sans Objet A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat Sans Objet A1.906 - Fonction 6 - Action économique Sans Objet A1.907 - Fonction 7 - Environnement Sans Objet A1.908 - Fonction 8 - Transports Sans Objet A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble Sans Objet A2.01 - Opérations non ventilables Sans Objet A2.930 - Fonction 0 - Services généraux Sans Objet A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens Sans Objet A2.931 - Fonction 1 - Sécurité Sans Objet A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage Sans Objet A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs Sans Objet A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) Sans Objet A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA Sans Objet A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI Sans Objet A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat Sans Objet A2.936 - Fonction 6 - Action économique Sans Objet A2.937 - Fonction 7 - Environnement Sans Objet A2.938 - Fonction 8 - Transports Sans Objet **B** - Annexes patrimoniales B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie Sans Objet B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette 41 45 B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours 46 B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture Sans Objet B1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'emprunts avec refinancement 47 B1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N 48

B1.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.9 - Etat de la dette - Autres dettes	49
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	50
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthetique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthetique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	51
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	52
B7.9 - Autres engagements reçus	53
B8.1.1 - Concours attribués à des tiers	54
B8.1.2 - Liste des subventions versées aux communes	55
B9 - Etat du personnel	56
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
B12.1 - Variation du patrimoine - Entrées	Sans Objet
B12.2 - Variation du patrimoine - Sorties	Sans Objet
B13 - Opérations liées aux cessions	Sans Objet
B14 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
B15.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
B15.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	59
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	60
C2.1 - Situation des AP (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	Sans Objet
C2.2 - Situation des AE (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	Sans Objet
C2.3 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)	Sans Objet
C2.4 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)	Sans Objet
D - Autres éléments d'information	
D1.1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D1.2.1 - Services assujettis à la TVA - Vue d'ensemble	Sans Objet
D1.2.2 - Services assujettis à la TVA - Détail investissement	Sans Objet
D1.2.3 - Services assujettis à la TVA - Détail fonctionnement	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D2.3 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 3 : Patrimoine	Sans Objet
D3.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Entrées	Sans Objet
D3.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Sorties	Sans Objet
D4 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
D5 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet
D6 - Actions de formation des élus	62
D7 - Etat relatif aux ressources et dépenses de la formation professionnelle des jeunes	Sans Objet
D8 - Compte d'emploi du fonds commun des services d'hébergement	Sans Objet
D9 - Identification des flux croisés	Sans Objet
D10 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Sans Objet
D11 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D12.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D12.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D13.1- Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D13.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
D14 - Suivi des opérations au titre du nouveau programme national de renouvellement urbain	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
V - All tite ti signatures	

Page 3

63

A - Arrêté et signatures

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ; les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également pour les collectivités de moins de 3500 habitants qui opteraient pour le régime des AP-AE de l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9 et avant l'adoption de son budget primitif. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.3 et C2.4 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES	
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	720

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	0,00

	Informations financières – ratios	
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	614,64
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	767,40
3	Dépenses d'équipement brut / population	104,36
4	Encours de dette / population (2) (3)	0,00
5	DGF / population	132,10
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	50,92 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	88,34 %
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	13,60 %
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	0,00 %
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	19,91 %

⁽¹⁾ A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

⁽²⁾ Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 31 décembre N.

⁽³⁾ L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

⁽⁴⁾ Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

	
I – INFORMATIONS GENERALES	
POUR MEMOIRE : MODALITES DE VOTE DU BUDGET	В

- I L'assemblée délibérante a voté le budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

- II —En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement, et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».
- III Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :
 - Fonctionnement: 7.5%
 - Investissement: 7.5%
- IV En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.
- V Les provisions sont budgétaires (4).

- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.
- (3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.
- (4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :
- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET – RESULTATS	

	RESULTAT DE L'EXERCICE			
	Mandats émis	Titres émis	Reprise résultats exercice antérieur (1)	Résultat ou solde (A) (1)
TOTAL DU BUDGET	567 366,67	824 211,72	-6 246,08	
Investissement	120 710,40	271 680,16	(2) -128 617,74	A2 22 352,02
Dont 1068		114 553,74		
Fonctionnement	446 656,27	552 531,56	(3) 122 371,66	A3 228 246,95

	RESTES A REALISER (4)		
	Dépenses	Recettes	Solde (B)
			(5)
TOTAL des RAR	I + II 180 318,	0 III + IV 99 941,00	B1 -80 377,00
Investissement	I 180 318,	99 941,00	B2 -80 377,00
Fonctionnement	II 0,	0,00 IV	B3 0,00

		RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (6)
TOTAL	A1 + B1	170 221,97
Investissement	A2 + B2	-58 024,98
Fonctionnement	A3 + B3	228 246,95

⁽¹⁾ Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

⁽²⁾ Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

⁽³⁾ Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

⁽⁴⁾ A reporter au budget primitif ou au budget supplémentaire N+1.

⁽⁵⁾ Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

⁽⁶⁾ Indiquer le signe : - si déficit ou besoin de financement, + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INV	<u>ESTISSEMENT – TOTAL</u>	(I) 180 318,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
350	Opération d'équipement n° 350	148 649,00
500	Opération d'équipement n° 500	31 669,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FO	ONCTIONNEMENT – TOTAL	(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

⁽¹⁾ Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

⁽²⁾ Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

⁽³⁾ Hors dépenses imputées au chapitre 018.

⁽⁴⁾ Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

⁽⁵⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INV	ESTISSEMENT – TOTAL	(III) 99 941,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	99 941,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FO	DNCTIONNEMENT - TOTAL	(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

⁽¹⁾ Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

⁽²⁾ Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

⁽³⁾ Hors recettes imputées au chapitre 018.

⁽⁴⁾ Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

⁽⁵⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE				II A
VUE D'ENSEMBLE – EXECUTION DU BUDGET				
		DEPENSES	RECI	ETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE	Section de fonctionnement	A 446 656,27	G	552 531,56
(mandats et titres)	Section d'investissement	в 120 710,40	н	271 680,16
		+		+
REPORTS DE L'EXERCICE	Report en section de fonctionnement (002)	c 0,00 (si déficit)		122 371,66 cédent)
N-1	Report en section d'investissement (001)	D 128 617,74 (si déficit)		0,00 cédent)
		=	•	=
	TOTAL EXERCICE (réalisations + reports N-1)	= A + B + C + D 695 984,41	= G + H + I + J	946 583,38
	Section de fonctionnement	Е 0,00	к	0,00
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section d'investissement	F 180 318,00	L	99 941,00
(1)	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E + F 180 318,00	= K + L	99 941,00
	Section de fonctionnement	= A + C + E 446 656,2	7 = G + I + K	674 903,22
RESULTAT CUMULE	Section d'investissement	= B + D + F 429 646,14	1 = H + J + L	371 621,16
	TOTAL CUMULE	= A + B + C + D + E + F 876 302,4°	= G + H + I + J + K + L	1 046 524,38

⁽¹⁾ Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice.

II – PRESENTATION GENERALE	II
EQUILIBRE FINANCIER – INVESTISSEMENT	B1

SECTION D'INVESTISSEMENT – REALISATIONS

(y compris les restes à réaliser N-1)

Chap.	Libellé	Mandats	Titres
018	RSA	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (1)		87 713,95
16	Emprunts et dettes assimilées (2)		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (1)	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (1) (11)	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (1)	75 136,70	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (1) (3)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (1)	0,00	0,00
Total des réalisations d'équipement		75 136,70	87 713,95
10	Dotations, fonds divers et réserves (4)	0,00	65 295,09
13	Subventions d'investissement (1) (5)	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	45 573,70	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (1)	0,00	0,00
	Total des réalisations financières	45 573,70	65 295,09
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00
Tota	al des réalisations réelles en investissement	120 710,40	153 009,04
040	Opérations ordre transf. entre sections (8) (9)	0,00	4 117,38
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00
Tota	al des réalisations d'ordre en investissement	0,00	/V 4 117,38

TOTAL DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE

TOTAL +	120 710,40 │	157 126,42
---------------	---------------------	------------

RESULTATS ANTERIEURS

001 Solde d'exécution de la section d'investissement N-1 reporté	v 128 617,74	VI 0,00
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés		VII 114 553,74

TOTAL CUMULE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

TOTAL DE LA SECTION	I + III + V	249 328,14	II + IV + VI + VII	271 680,16
SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (10)	22 352,02			

- (1) Hors dépenses et recettes imputées au chapitre 018.
- (2) Sauf 165, 166 et 16449.
- (3) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
- (4) En recettes, sauf 1068.
- (5) En recettes, détail du 138.
- (6) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (8) $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$.
- (9) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (10) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.
- (11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE	II
EQUILIBRE FINANCIER – FONCTIONNEMENT	B2

SECTION DE FONCTIONNEMENT – REALISATIONS

(y compris les restes à réaliser et rattachements N-1)

MANDATS EMIS		TITRES E	EMIS
	OPERATIONS REEL	LES ET MIXTES	
011 Charges à caractère général (1)	146 733,53	70 Prod. services, domaine, ventes diverses	40 825,35
012 Charges de personnel et frais	225 338,94	73 Impôts et taxes (sauf 731)	66 268,00
assimilés (1)		731 Fiscalité locale	244 987,00
		74 Dotations et participations (1)	152 775,06
65 Autres charges de gestion	43 978,04	75 Autres produits de gestion	42 071,64
courante (sauf 6586) (1)		courante (1)	
6586 Frais fonctionnement des groupes	0,00		
d'élus			
014 Atténuations de produits	27,00	013 Atténuations de charges (1)	5 604,51
016 APA	0,00	016 APA	0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00	017 RSA / Régularisations de RMI	0,00
Total dépenses de gestion des services	416 077,51	Total recettes de gestion des services	552 531,56
66 Charges financières	26 461,38	76 Produits financiers	0,00
67 Charges spécifiques (1)	0,00	77 Produits spécifiques (1)	0,00
68 Dotations aux provisions,	0,00	78 Reprises amort., dépréciations,	0,00
dépréciations (semi-budgétaires) (1)		prov. (semi-budgétaires) (1)	
TOTAL DEPENSES REELLES ET MIXTES	442 538,89	TOTAL RECETTES REELLES ET MIXTES	II 552 531,56

OPERATIONS D'ORDRE (2)				
042 Opérations ordre transf. entre	4 117,38	042 Opérations ordre transf. entre	0,00	
sections (3)		sections (3)		
043 Opérations ordre intérieur de la	0,00	043 Opérations ordre intérieur de la	0,00	
section		section		
TOTAL DEPENSES D'ORDRE	4 117,38	TOTAL RECETTES D'ORDRE	IV 0,00	

ſ	TOTAL DES DEPENSES DE		440.050.07	TOTAL DES RECETTES DE	11 ± 1\/	550 504 50
	l'EXERCICE	+	446 656,27	L'EXERCICE	II + IV	552 531,56

RESULTAT REPORTE DE N-1					
002 Résultat de fonctionnement reporté	002 Résultat de fonctionnement reporté V 0,00 002 Résultat de fonctionnement reporté				122 371,66

	f				
TOTAL DES DEPENSES DE LA	l,	==	TOTAL DES RECETTES DE LA		
SECTION DE FONCTIONNEMENT	I + III + V	446 656,27	SECTION DE FONCTIONNEMENT	II + IV + VI	674 903,22

	7
SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (4)	228 246,95

⁽¹⁾ Hors dépenses et recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

⁽²⁾ $DF\ 042 = RI\ 040$; $RF\ 042 = DI\ 040$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

⁽³⁾ Les comptes 68 et 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

⁽⁴⁾ Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

II – PRESENTATION GENERALE	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	C1

MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

		On free forms of allow (4)	,	TOTAL Distint
	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non	45 573,70	0,00	45 573,70
40	budgétaire)			0.00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	75 136,70		75 136,70
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
	Dépenses d'investissement – Total	120 710,40	0,00	120 710,40

Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté	128 617,74

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
011	Charges à caractère général (9)	146 733,53		146 733,53
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	225 338,94		225 338,94
014	Atténuations de produits	27,00		27,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65 6586	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9) Frais fonctionnement des groupes d'élus	43 978,04 0,00	0,00	43 978,04 0,00
66	Charges financières	26 461,38	0,00	26 461,38
67	Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	4 117,38	4 117,38
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
	Dépenses de fonctionnement – Total	442 538,89	4 117,38	446 656,27

Pour information D 002 Résultat négatif reporté	0,00
Pour information D 002 Resultat negatif reporte	0,00

⁽¹⁾ Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

⁽²⁾ Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

⁽³⁾ Hors dépenses imputées au chapitre 018.

⁽⁴⁾ Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

⁽⁵⁾ Hors chapitres opérations.

⁽⁶⁾ Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

⁽⁷⁾ A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

⁽⁸⁾ A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

⁽⁹⁾ Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

⁽¹⁰⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	C2

TITRES EMIS (y compris les restes à réaliser sur N-1)

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	65 295,09	0,00	65 295,09
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	87 713,95	0,00	87 713,95
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		3 361,99	3 361,99
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		755,39	755,39
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
	Recettes d'investissement – Total	153 009,04	4 117,38	157 126,42

	1068 Excédent de fonctionnement capitalisé N-1	114 553,74
--	--	------------

Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté	0,00

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
013	Atténuations de charges (8)	5 604,51		5 604,51
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	40 825,35		40 825,35
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	66 268,00		66 268,00
731	Fiscalité locale	244 987,00		244 987,00
74	Dotations et participations (8)	152 775,06		152 775,06
75	Autres produits de gestion courante (8)	42 071,64	0,00	42 071,64
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes de fonctionnement – Total	552 531,56	0,00	552 531,56

Pour information R002 Résultat positif reporté	122 371,66

⁽¹⁾ Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

⁽²⁾ Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

⁽³⁾ Hors recettes imputées au chapitre 018.

⁽⁴⁾ Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

⁽⁵⁾ Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

⁽⁶⁾ A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



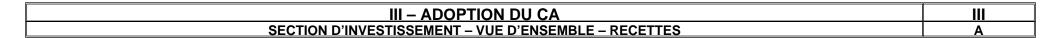
	Chapitre	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
	TOTAL	343 394,00	120 710,40	180 318,00	42 365,60	0,00	120 710,40
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	incorporelles (sauf 204)						
204	Subventions d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	versées (7)		0.00	2.22	0.00	0.00	0.00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	affectation						
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
!!	Total des opérations	297 820,00	75 136,70	180 318,00	42 365,30	0,00	75 136,70
	d'équipement (3)	297 020,00	75 150,70	100 3 10,00	42 303,30	0,00	73 130,70
Total	des dépenses d'équipement	297 820.00	75 136,70	180 318.00	42 365.30	0.00	75 136,70
10	Dotations, fonds divers et	0,00	0,00	0,00	0,00	0100	0,00
'	réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes	45 574,00	45 573,70	0,00	0,30		45 573,70
10	assimilées (sauf 1688 non	45 57 4,00	40 07 0,7 0	0,00	0,30		40 0/0,70
	budgétaire)						
18	Cpte de liaison : affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
	(BA,régie)	.,	-,	-,	-,		-,
26	Participations et créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	rattachées	.,	-,	-,	-,	-,	-,
27	Autres immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	financières	·	·	·	•	·	·
Total	des dépenses financières	45 574,00	45 573,70	0,00	0,30	0,00	45 573,70
45	Chapitres d'opérations pour	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	compte de tiers (4)						
Total	des dépenses réelles	343 394,00	120 710,40	180 318,00	42 365,60	0,00	120 710,40
040	Opérations ordre transf. entre	0,00	0,00		0,00		0,00
	sections (5)	1					
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00		0,00		0,00
Total	des dépenses d'ordre	0,00	0,00		0,00		0,00
Pour	information : D001 Solde	128 618,00					
d'exé	cution négatif reporté						
	des dépenses	472 012,00	249 328,14	180 318,00	42 365,86	0,00	120 710,40
d'inv	estissement cumulées						

⁽¹⁾ Dépenses engagées non mandatées.

⁽²⁾ Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

⁽³⁾ Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (7) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



	Chapitre	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
	TOTAL	472 012,00	271 680,16	99 941,00	100 390,84
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	108 524,00	87 713,95	99 941,00	-79 130,95
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166	0,00	0,00	0,00	0,00
	et 1688 non budgétaire)				
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total o	les recettes d'équipement	108 524,00	87 713,95	99 941,00	-79 130,95
10	Dotations, fonds divers et réserves	175 862,00	179 848,83	0,00	-3 986,83
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
Total o	les recettes financières	175 862,00	179 848,83	0,00	-3 986,83
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total o	les recettes réelles	284 386,00	267 562,78	99 941,00	-83 117,78
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	183 508,00			
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)	4 118,00	4 117,38		0,62
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00		0,00
Total o	les recettes d'ordre	187 626,00	4 117,38		183 508,62
Pour i	nformation : R001 Solde d'exécution positif reporté	0,00			
Total o	les recettes d'investissement cumulées	472 012,00	271 680,16	99 941,00	100 390,84

⁽¹⁾ Recettes justifiées non titrées.

⁽²⁾ Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

⁽³⁾ Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

⁽⁴⁾ Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation).

⁽⁵⁾ Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

⁽⁶⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

⁽⁷⁾ Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

⁽⁸⁾ Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

⁽⁹⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



	Chap. / art. (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
	TOTAL	343 394,00	120 710,40	180 318,00	42 365,60	0,00	120 710,40
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	297 820,00	75 136,70	180 318,00	42 365,30	0,00	75 136,70
Total des	dépenses d'équipement	297 820,00	75 136,70	180 318,00	42 365,30	0,00	75 136,70
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	45 574,00	45 573,70	0,00	0,30		45 573,70
1641	Emprunts en euros	45 574,00	45 573,70	0,00	0,30		45 573,70
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des	dépenses financières	45 574,00	45 573,70	0,00	0,30	0,00	45 573,70
45	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des	dépenses réelles	343 394,00	120 710,40	180 318,00	42 365,60	0,00	120 710,40
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	0,00	0,00		0,00		0,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00	0,00		0,00		0,00
	Charges transférées (7)	0,00	0,00		0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00		0,00		0,00
Total des	dépenses d'ordre	0,00	0,00		0,00		0,00

⁽¹⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Dépenses engagées non mandatées.

⁽³⁾ Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

⁽⁴⁾ Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

⁽⁵⁾ Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

⁽⁶⁾ Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

⁽⁷⁾ Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

- (8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

	The deficiency described and oppositions des								
N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Cumul des réalisations	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
	TOTAL		297 820,00	75 136,70	180 318,00	42 365,30	330 771,92	0,00	75 136,70
350	AGENCEMENT AMENAGEMENT DE TERRAI		203 970,00	45 483,78	148 649,00	9 837,22	851 189,59	0,00	45 483,78
400	BATIMENTS		16 645,00	3 076,56	0,00	13 568,44	197 806,01	0,00	3 076,56
500	RESEAUX		53 890,00	3 424,00	31 669,00	18 797,00	59 747,80	0,00	3 424,00
600	MATERIEL		23 315,00	23 152,36	0,00	162,64	266 496,86	0,00	23 152,36

⁽¹⁾ Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

⁽²⁾ Dépenses engagées non mandatées.

⁽³⁾ Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 350 LIBELLE : AGENCEMENT AMENAGEMENT DE TERRAI NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		203 970,00	A1 45 483,78	148 649,00	9 837,22	A2 58 941,71
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	203 970,00	45 483,78	148 649,00	9 837,22	58 941,71
212	Agencements et aménagements de terrains	47 520,00	0,00	37 683,00	9 837,00	0,00
2131	Bâtiments publics	156 450,00	45 483,78	110 966,00	0,22	45 483,78
2151	Réseaux de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	2 280,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	0,00	0,00	0,00	11 177,93
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi	Pour information, cumul des réalisations (5)
1	ETTER AFFECTERS (C)	(BP + DM + RAR N-1)		0.00	(4)	, ,
13	ETTES AFFECTEES (6) Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00 0,00	0,00	0,00	0,00 0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1 -45 483,78	B2 - A2 -58 941,71

⁽¹⁾ Ouvrir une page par chapitre d'opération.

⁽²⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽³⁾ Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

⁽⁴⁾ Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

⁽⁵⁾ Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

⁽⁶⁾ Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

⁽⁷⁾ Sauf 165, 166 et 16449.

- (8) Indiquer le signe algébrique.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 400 LIBELLE : BATIMENTS NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		16 645,00	A1 3 076,56	0,00	13 568,44	A2 20 917,01
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	16 645,00	3 076,56	0,00	13 568,44	20 917,01
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00	0,00	715,33
2131	Bâtiments publics	16 645,00	2 084,40	0,00	14 560,60	2 084,40
2135	Installations générales, agencements	0,00	0,00	0,00	0,00	3 401,52
2183	Matériel informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	4 816,80
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	992,16	0,00	-992,16	9 898,96
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art.	Libellé	Crédits ouverts	Réalisations	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi	Pour information,
(2)		(BP + DM + RAR N-1)	Titres émis		(4)	cumul des réalisations (5)
TOTAL REC	ETTES AFFECTEES (6)	0,00	B1 0,00	0,00	0,00	B2 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	-3 076,56	B2 - A2	-20 917,01

⁽¹⁾ Ouvrir une page par chapitre d'opération.

⁽²⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽³⁾ Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

⁽⁴⁾ Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

⁽⁵⁾ Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

⁽⁶⁾ Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

⁽⁷⁾ Sauf 165, 166 et 16449.

- (8) Indiquer le signe algébrique.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 500 LIBELLE : RESEAUX NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		53 890,00	A1 3 424,00	31 669,00	18 797,00	A2 37 884,60
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	669,60
20422	Privé : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00	669,60
21	Immobilisations corporelles	53 890,00	3 424,00	31 669,00	18 797,00	15 267,79
2111	Terrains nus	0,00	3 424,00	0,00	-3 424,00	6 879,55
2152	Installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	400,66
2156	Matériel et outillage incendie, déf. civ	53 890,00	0,00	31 669,00	22 221,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	0,00	0,00	0,00	7 987,58
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	21 947,21
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	21 947,21

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

	THATTOLINETT EXTENTE (pour miormation)										
Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)					
TOTAL REC	ETTES AFFECTEES (6)	0,00	B1 0,00	0,00	0,00	B2 0,00					
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00					
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00					
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00					
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00					
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00					
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00					

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	-3 424,00	B2 - A2	-37 884,60

⁽¹⁾ Ouvrir une page par chapitre d'opération.

⁽²⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽³⁾ Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

⁽⁴⁾ Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

⁽⁵⁾ Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

⁽⁶⁾ Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

- (7) Sauf 165, 166 et 16449.
- (8) Indiquer le signe algébrique.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 600 LIBELLE : MATERIEL NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		23 315,00	A1 23 152,36	0,00	162,64	A2 213 028,60
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	10 018,53
2051	Concessions, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	10 018,53
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	23 315,00	23 152,36	0,00	162,64	203 010,07
2138	Autres constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	943,99
2152	Installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	8 255,13
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	0,00	0,00	0,00	305,00
2183	Matériel informatique	7 490,00	7 595,69	0,00	-105,69	52 232,71
2184	Matériel de bureau et mobilier	0,00	857,99	0,00	-857,99	8 787,27
2188	Autres immobilisations corporelles	15 825,00	14 698,68	0,00	1 126,32	132 485,97
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art.	Libellé	Crédits ouverts	Réalisations	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi	Pour information,
(2)		(BP + DM + RAR N-1)	Titres émis		(4)	cumul des réalisations (5)
TOTAL REC	ETTES AFFECTEES (6)	0,00	B1 0,00	0,00	0,00	B2 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	-23 152,36	B2 - A2	-213 028,60

⁽¹⁾ Ouvrir une page par chapitre d'opération.

⁽²⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽³⁾ Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

⁽⁴⁾ Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

⁽⁵⁾ Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

- (6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (7) Sauf 165, 166 et 16449.
- (8) Indiquer le signe algébrique.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



	Chap. / art. (1)	Crédits ouverts	Réalisations	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi	
		(BP + DM + RAR N-1)	Titres émis	(2)	(3)	
	TOTAL	472 012,00	271 680,16	99 941,00	100 390,84	
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	
13	Subventions d'investissement (hors 138)	108 524,00	87 713,95	99 941,00	-79 130,95	
1323	Subv. non transf. Départements	35 308,00	31 766,00	7 088,00	-3 546,00	
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	43 453,00	29 925,00	33 816,00	-20 288,00	
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf	17 366,00	13 625,57	59 037,00	-55 296,57	
13462	Dotation de soutien à l'invest local	12 397,00	12 397,38	0,00	-0,38	
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées (5) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des recettes d'équipement		108 524,00	87 713,95	99 941,00	-79 130,95	
10	Dotations, fonds divers et réserves	175 862,00	179 848,83	0,00	-3 986,83	
10222	FCTVA	56 308,00	56 308,24	0,00	-0,24	
10226	Taxe d'aménagement	5 000,00	8 986,85	0,00	-3 986,85	
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	114 554,00	114 553,74	0,00	0,26	
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00		
Total des rec	ettes financières	175 862,00	179 848,83	0,00	-3 986,83	
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des rec	ettes réelles	284 386,00	267 562,78	99 941,00	-83 117,78	
021	Virement de la section de fonctionnement	183 508,00	0,00			
040	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	4 118,00	4 117,38		0,62	
2804181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	3 362,00	3 361,99		0,01	
4912	Dépréciation des comptes de redevables	730,00	729,89		0,11	
4962	Dépréciation comptes de débiteurs divers	26,00	25,50		0,50	
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00		0,00	
Total des rec	ettes d'ordre	187 626,00	4 117,38		183 508,62	

⁽¹⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Recettes justifiées non titrées.

- (3) Crédits sans emploi = crédits ouverts réalisations RAR au 31/12.
- (4) Sauf 165, 166 et 16449.
- (5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (6) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).
- (8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (10) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	В

DEPENSES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts	Réalisations	Charges	Restes à réaliser	Crédits sans	Pour information,	Pour information,
		(BP + DM + RAR N-1)	Mandats émis	rattachées	au 31/12 (1)	emploi	réalisations gérées dans	réalisations gérées hors
						(2)	le cadre d'une AE	AE
	TOTAL	670 688,00	446 656,27	0,00	0,00	224 031,73	0,00	446 656,27
011	Charges à caractère général (3)	177 450,00	146 733,53	0,00	0,00	30 716,47	0,00	146 733,53
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	234 800,00	225 338,94	0,00	0,00	9 461,06		225 338,94
014	Atténuations de produits	50,00	27,00	0,00	0,00	23,00		27,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	44 000,00	43 978,04	0,00	0,00	21,96	0,00	43 978,04
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total d	es dépenses de gestion des	456 300,00	416 077,51	0,00	0,00	40 222,49	0,00	416 077,51
66	Charges financières	26 462,00	26 461,38	0,00	0,00	0,62		26 461,38
67	Charges spécifiques (3)	300,00	0,00	0,00	0,00	300,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00			0,00		0,00
Total d	es dépenses financières	26 762,00	26 461,38	0,00	0,00	300,62		26 461,38
Total d	es dépenses réelles	483 062,00	442 538,89	0,00	0,00	40 523,11	0,00	442 538,89
023	Virement à la section d'investissement	183 508,00	0,00					
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	4 118,00	4 117,38			0,62		4 117,38
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00		0,00
Total d	es dépenses d'ordre	187 626,00	4 117,38			183 508,62		4 117,38

Pour information : 002 Déficit de	0,00			
fonctionnement reporté de N-1	·			

Total des dépenses de fonctionnement	670 688.00	446 656 27	0,00	0.00	224 031,73	0,00	446 656 27
cumulées	070 000,00	446 656,27	0,00	0,00	224 031,73	0,00	446 656,27

⁽¹⁾ Dépenses engagées non mandatées.

⁽²⁾ Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

⁽³⁾ Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

⁽⁴⁾ Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	В

RECETTES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts	Réalisations	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi
		(BP + DM + RAR N-1)	Titres émis			(2)
	TOTAL	548 316,00	552 531,56	0,00	0,00	-4 215,56
013	Atténuations de charges (3)	10 205,00	5 604,51	0,00	0,00	4 600,49
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	36 900,00	40 825,35	0,00	0,00	-3 925,35
73	Impôts et taxes (sauf 731)	66 269,00	66 268,00	0,00	0,00	1,00
731	Fiscalité locale	244 938,00	244 987,00	0,00	0,00	-49,00
74	Dotations et participations (3)	154 450,00	152 775,06	0,00	0,00	1 674,94
75	Autres produits de gestion courante (3)	35 254,00	42 071,64	0,00	0,00	-6 817,64
Total d	des recettes de gestion des	548 016,00	552 531,56	0,00	0,00	-4 515,56
service						
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	300,00	0,00	0,00	0,00	300,00
78	Reprises amort.,	0,00	0,00			0,00
	dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)					
Total d	les recettes financières	300,00	0,00	0,00	0,00	300,00
Total d	les recettes réelles	548 316,00	552 531,56	0,00	0,00	-4 215,56
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00	0,00			0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
Total d	les recettes d'ordre	0,00	0,00			0,00

Pour information : 002 Excédent	122 272 00		
de fematicumement nementé de N.A.	122 372,00		
de fonctionnement reporte de N-1			

Total	des	recettes	de	670 688,00	674 903,22	0,00	0,00	-4 215,22
fonction	nement	cumulées						

⁽¹⁾ Recettes justifiées non titrées.

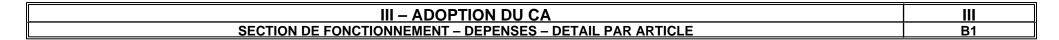
⁽²⁾ Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

⁽³⁾ Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

⁽⁴⁾ Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

⁽⁵⁾ Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

⁽⁶⁾ Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.



Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
	TOTAL	670 688,00	446 656,27	0,00	0,00	224 031,73	0,00	446 656,27
011	Charges à caractère général (4)	177 450,00	146 733,53	0,00	0,00	30 716,47	0,00	146 733,53
6042	Achats de prestations de services	26 100,00	27 750,27	0,00	0,00	-1 650,27	0,00	27 750,27
60611	Eau et assainissement	4 100,00	0,00	0,00	0,00	4 100,00	0,00	0,00
60612	Énergie - Électricité	66 500,00	36 924,01	0,00	0,00	29 575,99	0,00	36 924,01
60621	Combustibles	7 500,00	8 749,14	0,00	0,00	-1 249,14	0,00	8 749,14
60622	Carburants	1 000,00	1 999,35	0,00	0,00	-999,35	0,00	1 999,35
60623	Alimentation	2 400,00	2 539,20	0,00	0,00	-139,20	0,00	2 539,20
60631	Fournitures d'entretien	3 000,00	4 183,93	0,00	0,00	-1 183,93	0,00	4 183,93
60632	Fournitures de petit équipement	5 500,00	3 994,00	0,00	0,00	1 506,00	0,00	3 994,00
60636	Vêtements de travail	1 000,00	331,04	0,00	0,00	668,96	0,00	331,04
6064	Fournitures administratives	1 000,00	768,74	0,00	0,00	231,26	0,00	768,74
6067	Fournitures scolaires	3 350,00	2 657,82	0,00	0,00	692,18	0,00	2 657,82
6068	Autres matières et fournitures	2 300,00	1 126,96	0,00	0,00	1 173,04	0,00	1 126,96
611	Contrats de prestations de services	0,00	434,16	0,00	0,00	-434,16	0,00	434,16
613	Locations	300,00	4 032,18	0,00	0,00	-3 732,18	0,00	4 032,18
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	3 000,00	5 869,67	0,00	0,00	-2 869,67	0,00	5 869,67
615231	Entretien, réparations voiries	1 800,00	1 756,80	0,00	0,00	43,20	0,00	1 756,80
61551	Entretien matériel roulant	1 100,00	932,50	0,00	0,00	167,50	0,00	932,50
61558	Entretien autres biens mobiliers	2 000,00	1 379,43	0,00	0,00	620,57	0,00	1 379,43
6156	Maintenance	13 200,00	11 677,74	0,00	0,00	1 522,26	0,00	11 677,74
6161	Multirisques	5 200,00	5 142,29	0,00	0,00	57,71	0,00	5 142,29
617	Etudes et recherches	900,00	0,00	0,00	0,00	900,00	0,00	0,00
618	Divers	500,00	417,20	0,00	0,00	82,80	0,00	417,20
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	600,00	13,76	0,00	0,00	586,24	0,00	13,76
623	Pub., publications, relations publiques	9 400,00	6 906,64	0,00	0,00	2 493,36	0,00	6 906,64
625	Déplacements et missions	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	7 200,00	6 860,94	0,00	0,00	339,06	0,00	6 860,94
627	Services bancaires et assimilés	0,00	29,49	0,00	0,00	-29,49	0,00	29,49
6281	Concours divers (cotisations)	500,00	428,83	0,00	0,00	71,17	0,00	428,83
6284	Redevances pour services rendus	4 500,00	4 616,72	0,00	0,00	-116,72	0,00	4 616,72
62875	Remb. frais aux communes membres du GFP	0,00	539,39	0,00	0,00	-539,39	0,00	539,39
62878	Remb. frais à des tiers	0,00	313,14	0,00	0,00	-313,14	0,00	313,14
6288	Autres services extérieurs	2 800,00	4 250,19	0,00	0,00	-1 450,19	0,00	4 250,19
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	500,00	108,00	0,00	0,00	392,00	0,00	108,00

Chap. / art.	Libellé	Crédits ouverts	Réalisations	Charges	Restes à réaliser	Crédits sans	Pour information,	Pour information,
(1)		(BP + DM + RAR N-1)	Mandats émis	rattachées	au 31/12 (2)	emploi (3)	réalisations gérées dans le cadre d'une AE	réalisations gérées hors AE
012	Charges de personnel et frais	234 800,00	225 338,94	0,00	0,00	9 461,06	Caure u une AE	225 338,94
012	assimilés (4) (5)	234 000,00	223 330,94	0,00	0,00	9 401,00		223 330,94
6218	Autre personnel extérieur	3 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00		0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	2 800,00	3 838,37	0,00	0,00	-1 038,37		3 838,37
6411	Personnel titulaire	124 600,00	132 183,19	0,00	0,00	-7 583,19		132 183,19
6413	Personnel non titulaire	26 100,00	18 683,54	0,00	0,00	7 416,46		18 683,54
64162	Emplois d'avenir	16 500,00	9 899,75	0,00	0,00	6 600,25		9 899,75
6450	Charges sécurité sociale et prévoyance	59 100,00	57 885,15	0,00	0,00	1 214,85		57 885,15
6470	Autres charges sociales	2 700,00	2 848,94	0,00	0,00	-148,94		2 848,94
014	Atténuations de produits	50,00	27,00	0,00	0,00	23,00		27,00
7391111	Dégrèv. TFPNB / jeunes agriculteurs	50,00	27,00	0,00	0,00	23,00		27,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	44 000,00	43 978,04	0,00	0,00	21,96	0,00	43 978,04
65133	Secours d'urgence	1 000,00	700,00	0,00	0,00	300,00	0,00	700,00
65188	Autres	0,00	262,73	0,00	0,00	-262,73	0,00	262,73
65311	Indemnités de fonction	34 600,00	34 883,86	0,00	0,00	-283,86	0,00	34 883,86
65313	Cotisations de retraite	0,00	1 479,34	0,00	0,00	-1 479,34	0,00	1 479,34
65315	Formation	700,00	352,00	0,00	0,00	348,00	0,00	352,00
6541	Créances admises en non-valeur	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00	0,00	0,00
657361	Subv. fonct. caisse des écoles	3 000,00	1 514,90	0,00	0,00	1 485,10	0,00	1 514,90
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	1 400,00	1 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 400,00
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	1 800,00	3 385,21	0,00	0,00	-1 585,21	0,00	3 385,21
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des d	épenses de gestion des services	456 300,00	416 077,51	0,00	0,00	40 222,49	0,00	416 077,51
66	Charges financières	26 462,00	26 461,38	0,00	0,00	0,62		26 461,38
66111	Intérêts réglés à l'échéance	26 462,00	26 461,38	0,00	0,00	0,62		26 461,38
67	Charges spécifiques (4)	300,00	0,00	0,00	0,00	300,00		0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	300,00	0,00	0,00	0,00	300,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des charges financières et spécifiques		26 762,00	26 461,38	0,00	0,00	300,62		26 461,38
Total des d	lépenses réelles	483 062,00	442 538,89	0,00	0,00	40 523,11	0,00	442 538,89
023	Virement à la section d'investissement	183 508,00						
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)	4 118,00	4 117,38			0,62		4 117,38

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	4 118,00	4 117,38			0,62		4 117,38
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (8)	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		187 626,00	4 117,38			183 508,62		4 117,38

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Dépenses engagées non mandatées.
- (3) Crédits sans emploi = crédits ouverts réalisations RAR au 31/12.
- (4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.
- (6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).
- (8) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.
- (9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.



Chap / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts	Réalisations	Produits rattachés	Restes à réaliser au	Crédits sans
		(BP + DM + RAR N-1)	Titres émis		31/12 (2)	emploi
1		540.040.00	550 504 50			(3)
0.40	TOTAL	548 316,00	552 531,56	0,00	0,00	-4 215,56
013	Atténuations de charges (4)	10 205,00	5 604,51	0,00	0,00	4 600,49
6419	Remboursements rémunérations personnel	8 205,00	5 604,51	0,00	0,00	2 600,49
6459	Remb.charges sécu.sociale et prévoyance	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	36 900,00	40 825,35	0,00	0,00	-3 925,35
70311	Concessions cimetières (produit net)	1 000,00	2 450,00	0,00	0,00	-1 450,00
7032	Stationnement et location voie publique	0,00	300,00	0,00	0,00	-300,00
7066	Redevances services à caractère social	6 500,00	8 683,00	0,00	0,00	-2 183,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	28 000,00	27 767,50	0,00	0,00	232,50
7078	Autres marchandises	1 400,00	1 624,85	0,00	0,00	-224,85
73	Impôts et taxes (sauf 731)	66 269,00	66 268,00	0,00	0,00	1,00
73211	Attribution de compensation	7 920,00	7 919,00	0,00	0,00	1,00
73212	Dotation de solidarité communautaire	56 356,00	56 356,00	0,00	0,00	0,00
73221	FNGIR	1 993,00	1 993,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	244 938,00	244 987,00	0,00	0,00	-49,00
73111	Impôts directs locaux	244 938,00	244 987,00	0,00	0,00	-49,00
74	Dotations et participations (4)	154 450,00	152 775,06	0,00	0,00	1 674,94
74111	Dotation forfaitaire des communes	82 435,00	82 435,00	0,00	0,00	0,00
741121	DSR des communes	12 675,00	12 676,00	0,00	0,00	-1,00
742	Dot. aux élus locaux	255,00	255,00	0,00	0,00	0,00
744	FCTVA	950,00	832,21	0,00	0,00	117,79
7482	Compens. perte taxe add. droits enreg.	0,00	28 128,45	0,00	0,00	-28 128,45
74832	Etat - Compensation CET (CVAE et CFE)	0,00	26 813,40	0,00	0,00	-26 813,40
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	1 635,00	0,00	0,00	0,00	1 635,00
74836	Attrib. fonds départ. péréquat. de la TP	26 500,00	0,00	0,00	0,00	26 500,00
748388	Autres	30 000,00	1 635,00	0,00	0,00	28 365,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	35 254,00	42 071,64	0,00	0,00	-6 817,64
752	Revenus des immeubles	25 000,00	29 066,00	0,00	0,00	-4 066,00
755	Dédits et pénalités	5 254,00	5 253,59	0,00	0,00	0,41
7588	Autres produits divers gestion courante	5 000,00	7 752,05	0,00	0,00	-2 752,05
Total des rece	ttes de gestion des services	548 016,00	552 531,56	0,00	0,00	-4 515,56
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	300,00	0,00	0,00	0,00	300,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	300,00	0,00	0,00	0,00	300,00

Chap / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des recet	tes réelles	548 316,00	552 531,56	0,00	0,00	-4 215,56
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00	0,00			0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5) (7)	0,00	0,00			0,00
Total des recet	tes d'ordre	0,00	0,00			0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

⁽¹⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Recettes justifiées non titrées.

⁽³⁾ Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

⁽⁴⁾ Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

⁽⁵⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

⁽⁶⁾ Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

⁽⁷⁾ Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

⁽⁸⁾ Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

⁽⁹⁾ Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
							Lingiants et de		Taux initial Possibilité					
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuariel	Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					1 125 003,51									
1641 Emprunts en euros (total)					1 125 003,51									
MON269983EUR/02	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT				891 750,00 233 253,51	F		4,101 3,340	4,101 3,340		A T	P P	0	A-1 A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									

		Emprunts et dettes à l'origine du contrat												
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	ux initial Taux actuariel	Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
168 Emprunts et					0,00									
dettes assimilés														
(Total)														
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					1 125 003,51									

⁽¹⁾ Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.
- (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.
- (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

				KLFAKIIION			et dettes au 31/12/N					
							Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice		
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	ICNE de l'exercice
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		569 665,42					45 573,70	26 461,38	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		569 665,42					45 573,70	26 461,38	0,00	0,00
MON269983EUR/02		0,00 0,00	A-1 A-1	536 088,29 33 577,13	14,00 1,00	F F		4,101 3,340	27 246,39 18 327,31	24 955,73 1 505,65	0,00 0,00	0,00 0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

		Emprunts et dettes au 31/12/N													
							Taux d'intérêt								
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	ICNE de l'exercice			
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00			
Total général		0,00		569 665,42					45 573,70	26 461,38	0,00	0,00			

- (10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.
- (11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».
- (12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (14) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.
- (15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
- (16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
- (17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	B1.3

REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couver- ture éventu- elle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

⁽²⁾ Nominal: montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

⁽³⁾ En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

⁽⁴⁾ Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

⁽⁵⁾ Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

⁽⁶⁾ Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

⁽⁷⁾ Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

⁽⁸⁾ Montant, index ou formule.

⁽⁹⁾ Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

⁽¹⁰⁾ Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

⁽¹¹⁾ Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.4

TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

		111 020012	DE LA REI ARTIT	ION DE L'ENCOUR	O (1)	<u> </u>	
Ind	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices	
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de	Nombre de	2	0	0	euro 0	0	
taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens	produits % de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
unique). Taux variable simple plafonné (<i>cap</i>) ou encadré (<i>tunnel</i>)	Montant en euros	569 665,42	0,00	0,00	0,00	0,00	
encadre (<i>dume</i> r)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(C) Option d'échange (swaption)	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
capé	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits						0
(F) Autres types de structures	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

⁽¹⁾ Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	B1.6

REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du	Organisme	Capital restant	Capital	Durée	Pério- dicité des rem-	Cara	ctéristiq taux	ues du	Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de
(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année	Profil (5)	refinance- ment	prêteur ou chef de file	dû	réaménagé	résidu- elle	se- ments (6)	Type de taux (7)	de Index de aux (8) taux	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	l'exercice	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00								0,00	0,00	0,00

- (1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.
- (2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.
- (3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.
- (4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.
- (5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.
- (7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.
- (10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.
- (11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.
- (12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.
- (13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N	B1.7

EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

	Date de			résidu	irée ielle en nées			Tau	x (2)			Non	iinal	et pério	ortissement dicité de sement (6)			Annuité payée dar a lie	
N° du contrat d'emprunt	souscrip- tion du contrat initial	Date de renégocia- tion	Organisme prêteur	Con- trat initial	Con- trat rené- gocié	Type de taux (3)	Contrat initial	Taux act.	Type de taux (3)	Contrat renégoci Index (4)	É Taux act.	Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié	Capital restant dû au 31/1 <i>2/</i> N	ICNE de l'exercice	Intérêts	Capital
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

⁽²⁾ Taux à la date de renégociation.

⁽³⁾ Indiquer: F: fixe; V: variable simple; C: complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽⁴⁾ Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

⁽⁵⁾ Nominal à la date de renégociation.

⁽⁶⁾ Faire figurer 2 lettres: - Pour le profil d'amortissement, indiquer: C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres.

⁻ Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	B1.9

AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dette restante

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	B5

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 01 Inti	tulé de l'opération : d	ion : decapage cavite souterraine				Date de la délibération :	
	Cumul des	Sur l'exercice				Cumul des	
	réalisations avant l'exercice	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	Crédits sans emploi	réalisations au 31/12/N	
DEPENSES (a)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a – c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (b)	78,00	0,00	0,00	0,00	0,00	78,00	
454201 Financement par le mandant et par d'autres tiers (4)	78,00	0,00	0,00	0,00	0,00	78,00	
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	78,00	0,00	0,00	0,00	0,00	78,00	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

⁽²⁾ Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

⁽³⁾ Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

⁽⁴⁾ Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.4

CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	v	/aleur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	А	72 035,08
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	В	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	С	72 035,08
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	144 070,16
Recettes réelles de fonctionnement	II	552 531,56

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	1/11	26,07
--	------	-------

⁽¹⁾ Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

⁽²⁾ Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

⁽³⁾ Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

⁽⁴⁾ Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.8

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
		TOTAL			0,00	0,00	0,00
8017 Subventions à	verser en annuités				0,00	0,00	0,00
8018 Autres engage	ements donnés				0,00	0,00	0,00
Au profit d	l'organismes publics				0,00	0,00	0,00
Au profit d	l'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des délégations de service public			0,00	0,00	0,00		
Engageme	nts liés à des opérations d'urbanisn	ne et d'aménagement			0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

⁻ l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;

⁻ la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;

⁻ la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;

⁻ la colonne « Dette en capital au 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;

⁻ la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.9

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS

Année	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en	Périodicité	Créance en capital à	Créance en capital	Annuité reçue au
d'origine			années		l'origine	au 31/12/N	cours de l'exercice
	Т	OTAL		`	0,00	0,00	0,00
8026 Redeva	nce de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail i	mmobilier)			0,00	0,00	0,00
8027 Subven	tions à recevoir par annuités (annuités restant à	recevoir)			0,00	0,00	0,00
8028 Autres	engagements reçus				0,00	0,00	0,00
A l'exception de ceux reçus des entreprises			0,00	0,00	0,00		
Eng	gagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	
B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	B8.1.1

LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
TOTAL GENERAL	2 914,90	
Personnes de droit privé	1 400,00	
Associations	1 400,00	
Association Bruneval Raid Comité pour la Foire agricole Pigeon d'Art association Football club du Littoral association activités sportives pour adulstes Entreprises	300,00 100,00 600,00 200,00 200,00 0,00	
Personnes physiques	0,00	
Autres	0,00	
Personnes de droit public	1 514,90	
Etat	0,00	
Régions	0,00	
Départements	0,00	
Communes	0,00	
Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,)	0,00	
Autres	1 514,90	
école Le Colombier	1 514,90	

	IV- ANNEXES	IV
ĺ	B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SUBVENTIONS VERSEES PAR LA COLLECTIVITE AUX COMMUNES	B8.1.2

SUBVENTIONS VERSEES PAR LA COLLECTIVITE AUX COMMUNES

(Articles L. 4312-11 et L. 3312-5 du CGCT)

⁽¹⁾ Ouvrir un tableau par commune bénéficiant d'une ou de plusieurs subventions versées par la collectivité.

⁽²⁾ Numéro à 9 chiffres.

⁽³⁾ Détailler le numéro d'article.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	В9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)		EMPLOIS BUDGETAIRES (3)		EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)			
	, ,	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL	
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Directeur général des services Directeur général adjoint des services Directeur général des services techniques		0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00	
Directeur départemental - SDIS Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	1,30	1,30	1,30	0,00	1,30	
Attaché Territorial Rédacteur principal 2° cl.	A B	0,00 0,00	0,80 0,50	0,80 0,50	0,80 0,50	0,00 0,00	0,80 0,50	
FILIERE TECHNIQUE (c)		1,00	1,40	2,40	2,40	0,00	2,40	
Adjoint technique	С	1,00	1,40	2,40	2,40	0,00	2,40	
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,77	0,77	0,77	0,00	0,77	
Agent spéc. ppal 1cl écoles mat.	С	0,00	0,77	0,77	0,77	0,00	0,77	
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,86	0,86	0,86	0,00	0,86	
Adjoint d'animation ppal 1° cl	С	0,00	0,86	0,86	0,86	0,00	0,86	
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
EMPLOIS NON CITES (I) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		1,00	4,33	5,33	5,33	0,00	5,33	

⁽¹⁾ Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

⁽²⁾ Catégories : A, B ou C.

⁽³⁾ Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non comptet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

⁽⁴⁾ Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES	SECTEUR	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
	(1)	(2)	Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM: Administratif.

TECH: Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain)

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel

ANIM : Animation. POL : Police.

POMP : Sapeurs-pompiers.

X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION: Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

- 332-23-1°: Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
- 332-23-2°: Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
- 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
- 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
- 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
- 332-8-1°: Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
- 332-8-2°: Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
- 332-8-3°: Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
- 332-8-4°: Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
- 332-8-5°: Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6°: Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
- 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
- 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
- 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
- 326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
- 343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
- 333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
- 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
- A . Auties
- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES	A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B	45 574,00	I 45 573,70
16 Emprunts et dettes	assimilées (A)	45 574,00	45 573,70
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	45 574,00	45 573,70
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671		0,00	0,00
1672		0,00	0,00
1678		0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682		0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts	à déduire des ressources propres (B)	0,00	0,00
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00

	Op. de l'exercice	Restes à réaliser en dépenses au	Solde d'exécution	TOTAL	
	1	31/12	D001 de l'exercice précédent (N-1)	II	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	45 573,70	180 318,00	128 617,74	354 509,44	

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.2

RESSOURCES PROPRES

		Crédits de l'exercice	
Art. (1)	Libellé (1)	(BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RE	SSOURCES PROPRES) = a + b	248 934,00	III 69 412,47
-	opres externes de l'année (a)	61 308,00	65 295,09
10221		0,00	0,00
10222	FCTVA	56 308,00	56 308,24
10226	Taxe d'aménagement (2)	5 000,00	8 986,85
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
Ressources pro	pres internes de l'année (b) (3)	187 626,00	4 117,38
15	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
28	Amortissement des immobilisations		
2804181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	3 362,00	3 361,99
29	Dépréciations des immobilisations		
31	Matières premières (et fournitures) (4)		
33	En-cours de production de biens (4)		
35	Stocks de produits (4)		
39	Dépréciation des stocks et en-cours		
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49	Dépréciation des comptes de tiers		
4912	Dépréciation des comptes de redevables	730,00	729,89
4962	Dépréciation comptes de débiteurs divers	26,00	25,50
59	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	183 508,00	0,00

	Opérations de l'exercice	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	69 412,47	99 941,00	0,00	114 553,74	283 907,21

		Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres] II	354 509,44
Ressources propres disponibles	IV	283 907,21
Solde	V = IV - II (5)	-70 602,23

⁽¹⁾ Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

⁽³⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁴⁾ Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

⁽⁵⁾ Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N	D6

ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N

ELUS BENEFICIAIRES	NOM DE L'ORGANISME DE	COUT DE LA FORMATION	DATE ET LIEU DE LA	ACTIONS DE FORMATION FINANCEES PAR LA
DES ACTIONS DE FORMATION	FORMATION		FORMATION	COLLECTIVITE OU L'ETABLISSEMENT

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	Α

Nombre de membres en exercice : 15 Nombre de membres présents : 0 Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES:

Pour: 0 Contre: 0 Abstentions: 0

Date de convocation : 07/02/2024

Présenté par Le P.BUCOURT, Maire (1), A Heuqueville, le 15/02/2024

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire A Heuqueville, le 15/02/2024 Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

DESCHAMPS Jean Claude	
GERMAIN Alain	
VALLIN René	
DEPORTE Lucienne	
DESCHAMPS Géraldine	
DESHAYES Loïc	
ELOY Guillaume	
GOSSELIN Sandrine	
GRENET Guillaume	
HAUTOT Vincent	
MAHIER Joëlle	
MORIN Sophie	
RINSMA Ritsert	
TOUILIN Joachim	

Certifié exécutoire par Le P.BUCOURT, Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 17/02/2024, et de la publication le 17/02/2024

A heuqueville, le 15/02/2024

⁽¹⁾ Indiquer « la présidente » ou « le président ».

⁽²⁾ Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

⁽³⁾ L'ajout des signataires est désormais facultatif.